

Beau succès dramatique à Rockland

ROCKLAND, Ont., 19 (D.N.C.) — Dimanche soir, à 8 h. 15, au sous-sol de l'église Ste-Trinité, tous les élèves de diction de Mlle Yvette Rochon ont participé à une séance artistique et dramatique. Petites et grandes ainsi que les petits garçons ont paru tour à tour sur la scène où ils ont été vivement appréciés par leurs parents et leurs nombreux amis. Les souhaits de Noël ont été bien rendus par le jeune Henri St-Georges, dont le père est professeur à l'école supérieure. Mlle Rochon a su captiver son auditoire, de plus en plus sympathique, en interprétant avec un art accompli "Péri en mer" de Théodore Botrel.

M. J.-A. Lajeunesse, principal à l'école secondaire, agissant comme maître de cérémonie, a fait ressortir, au cours de ses remarques du début, l'importance que doit avoir la diction dans un siècle où les examens sont devenus si importants. Il encourage les parents à continuer à se dépenser généreusement pour donner à leurs enfants un vernis indispensable pour les vocations de demain. Il fit un appel spécial aux membres des commissions scolaires, qui ont le devoir de donner à la diction la place qu'elle mérite dans l'horaire de nos écoles.

A la fin de la soirée, M. Lajeunesse improvisa quelques vers qu'il dédia aux mamans de nos chers petits. Ce moment fut très pathétique. Puis, au nom de toute l'assistance, il félicita chaleureusement le beau succès qu'avaient obtenu pendant la soirée les élèves de Mlle Yvette Rochon.

Tous les participants furent invités à venir sur l'estrade et ce furent des applaudissements réitérés. Après le chant "O Canada" tous les artistes en herbe fraternisèrent autour d'une table abondamment fournie de friandises, avant-gout de ce que fera prochainement le bon Père Noël dans ses libéralités à l'égard des enfants.

Dans l'assistance, on remarquait M. et Mme Hervé Lalonde, maire, Son Honneur le juge Albert Constantineau et son épouse, le Dr Th. Régier, commissaire de l'école supérieure, et son épouse, M. et Mme Lucien Régier, professeur, et Mme Lucien Régier, membre de la commission scolaire, les professeurs Gaston Schryer et Gaetan St-Denis, Mmes Alexandre et Camille Lalande et plusieurs autres.

PROGRAMME
Récitation: "L'honneur de la guerre", Rachel Labelle.
Théâtre du Jeune Age, Maitresse de cérémonie: Madeleine Lalonde.
A grand-papa, Jeanne Lemay.
La pluie, Raymond Schryer.
Bon Noël, Henri St-Georges.
Drame: "La Palatine" (1er acte).
Récitation: "Le Noël du petit mousse", Suzon Lajeunesse.

Poupées et petites mamans: Amélie, Berthe, Emma, Henriette, Louise, Louise, Raymond, Sylvie, Thérèse, interprétées par Raymond Schryer, Monique Gervais, Thérèse Charbon, Constance Régier, Marcelle Laumon, Aline Houle, Gisèle Martin, Gilberte Allard, Colombe Lalonde, Marie-Paula Lalonde.
Récitation: "La Brise", Marcelle Lescart.

Morceaux d'ensemble: "Hymne à Jeanne d'Arc", Ruth Charbon, L.-Georges Charbon, J.-Marc Lajeunesse, J.-Marc Lajeune, Denis Régier, Jacques Régier, Léon Lescart.
"Le horloge de grand-mère": Dolores Beauchamp, Pierrette Charbon, Jeannette Chayer, Colette Desroches, Madeleine Desroches, Gertrude Dubau, Thérèse Girard, Madeleine Lalonde, Pauline Lalonde, Madeleine Laumon, Cécile Lemay, Dorothée Marchand, Claire-A. Pigeon, Madeleine Thérien et Alice Thotier.

Le deuxième acte du drame était interprété entre ces deux chœurs de diction. Mlle Rochon récita "Péri en mer".

Dans le drame nous avons admiré Jacqueline Groux (Mme Barois), Gertrude Grenier (Mme Donat), Agathe Longtin (Louise), Yvonne Pilon (Eliane), Colombe Gamache (Reine), Carmen Lavolette (Pauline), Paulette Miron (Monique), Jacqueline Dion (Marjorie), Marjolaine Chretien (mère Jacques).

VIE RELIGIEUSE
Le R. P. Antonin Papillon, O.P., était au milieu de nous dimanche dernier. Il a commencé à prêcher les stations de l'Avent.

— Nos étudiants des deux sexes travaillent ferme cette semaine: c'est le temps des examens du premier trimestre, celui de Noël.

— Lundi après-midi, au sous-sol, on commençait à vendre les billets pour la messe de minuit. Nos chœurs préparent un magnifique programme musical et de chant grégorien.

— Vendredi soir dernier, MM. les professeurs J.-A. Lajeunesse et J.-A. St-Georges, de notre école supérieure, assistaient à la réunion mensuelle de la section des professeurs dans les salons de l'Institut Canadien-Français, où le R. P. Noël Mailloche, O.P., MM. Gagnon, Bédard et P. Berthiaume parlèrent abondamment d'orientation professionnelle.

— Vendredi soir, le 15, avait lieu la dernière réunion du conseil municipal, réuni sans le moindre ordre des élections pour 1940.

— La réunion de notre société St-Jean-Baptiste aura lieu au début de janvier.

— C'est jeudi prochain, le 21, qu'aura lieu le concert annuel et le concert de Noël au sous-sol de l'église Ste-Trinité, au profit de l'école St-Jean-Baptiste (école séparée No 9, soutenue par une vingtaine de parents seulement). Mlle Irène Miron est la dévouée institutrice.

A la fin du chœur, une magnifique service à déjeuner sera tiré.

Tous sont priés de venir encourager les enfants de l'école du rang, où le flambeau ne doit pas s'éteindre.

M. Bloch-Laine
est à Ottawa

M. Jean Bloch-Laine, chef de la Mission française des achats, dont les bureaux sont à New-York, arrivait hier dans la capitale pour conférer avec le colonel J.-H. Greenly, chef de la mission anglaise.

M. Bloch-Laine n'a pas tenu à faire une déclaration aux journalistes disant qu'il n'avait rien à dire aux journaux.

Le brillant économiste français se retire à la Légation et il doit quitter la capitale ce soir, rejoignant à New-York.

La Société des Débats français de l'Université

Une innovation très goûtée des étudiants marqua la réunion d'hier à la Société des Débats Français de l'Université. C'est l'essai d'une séance d'improvisation. D'après ce système, aucun orateur officiel n'est nommé pour le débat. Le président nomme deux membres, choisis au hasard pour diriger chacun des parties.

Dans la cas d'hier, M. L.-C. Hurtubise, président, nomma M. Gérard Bertrand pour la négative, et M. Raymond Bruneau pour l'affirmative. Le débat fut dirigé par l'allocution. Le sujet se lisait comme suit: "Vaut-il mieux pour un étudiant de s'abstenir complètement des liqueurs alcooliques ou d'en user modérément?"

Mais avant de procéder au débat, M. Hurtubise fit des remarques appropriées sur les présences au débat, puis il invita les membres à profiter des vacances pour repandre leur journal, la "Rotonde". Il exprime aussi les vœux du Conseil Exécutif des Débats.

M. Bertrand prend alors la parole et se dit en faveur de l'abstinence de toute liqueur forte. D'abord il est plus facile de prendre une mauvaise habitude que de s'en défaire, aussi l'orateur voit-il un danger réel dans la modération. Au point de vue hygiénique, l'alcool est néfaste au corps humain et l'abus amène les pires maladies. De plus il est évincé par la dépendance trop considérable pour un étudiant.

Antipathétisme, M. Bruneau se lève à son tour. Prenant comme exemple l'usage de la cigarette, il montre comment tous n'en abusent pas, le même cas s'applique à l'alcool. Il ajoute qu'au point de vue économique l'usage de la boisson est un bien. C'est aussi un calmar dans les moments de fatigue nerveuse où l'étudiant se trouve souvent. L'orateur termine en disant qu'il n'est pas en faveur de l'alcoolisme, mais en faveur de la modération.

M. Louis Bézard prétend que prendre une boisson pour s'encourager à l'étude c'est de l'abus. Mais M. Lucien Régier répliqua que l'affirmative désire la modération partout.

A un argument de M. Lionel Lajeunesse qui dit que lorsqu'une personne a assez bu pour pourvoir de la vie, elle est capable de tout, M. Régier répond que les préceptes chrétiens ne défendent pas de rendre certains apprêts en certaines circonstances.

M. Lionel Brunette prétend qu'un étudiant ayant besoin de toutes les forces spirituelles et physiques doit s'abstenir absolument des boissons. Il cite en exemple les athlètes: les meilleurs ne boivent jamais. Il n'y a pas non plus de chances à prendre dans ce domaine.

Après avoir défini l'alcoolisme, M. J.-J. Gariepy soutint que souvent nous en prenons sans abus mais l'abus vient par la répétition des actes.

Abuser de la boisson, c'est de l'alcoolisme; en prendre un peu n'est rien de mal, nous dit M. Paul Chimon. Il ajoute qu'on ne doit pas en prendre mais que nous pouvons en prendre.

M. J.-C. Hurtubise fait remarquer que l'Eglise a des moyens plus nobles que la boisson pour surmonter les difficultés: la prière, les sacrements, etc., pour répondre à M. Harce qui disait qu'en Italie les étudiants boivent modérément pour se stimuler au travail.

Le débat se termina par une magnifique citation de M. Raymond Cyr: "La boisson vide les églises, peuple les prisons, remplit les asiles, comble les hôpitaux, meuble les cimetières".

Un programme de chansons canadiennes chantées en chœur par tous les membres suivit le débat. M. C.-A. Provost accompagnait au piano.

Le R. P. A. Guindon, O.M.I., directeur, jeta un regard sur l'assemblée et se dit très satisfait de l'enthousiasme et de l'esprit qui règne dans toutes nos activités. Il félicita en général tous ceux qui se sont dévoués et en particulier M. C. Hurtubise, président de la S.D.D.F. et directeur de la "Rotonde", pour son grand dévouement et les innovations qu'il a apportées. Le Père Guindon termina par les souhaits de circonstance.

Le chant de "O Canada" met fin à l'assemblée.
Gérard Leroux, sec.

IL EST ACCUSÉ DU MEURTRE D'ENGELBERG

(Presse canadienne)
TORONTO, le 19. — Ernest Kehler, portant parfois le nom de Haas, âgé de 24 ans, et ancien boxeur amateur de Winnipeg, a été retenu aujourd'hui par la police de Toronto pour celle de New-York. Des représentants de celle-ci sont arrivés à Toronto aujourd'hui pour contester l'accusation de meurtre contre Kehler. Il est accusé d'avoir tué à Brooklyn, le 6 décembre, Walter Engelberg, secrétaire du consulat allemand à New-York. Il paraît que Kehler aurait admis avoir battu le secrétaire du consulat allemand dans une demeure.

Kehler s'était rendu pour une visite à la demeure d'Engelberg. De New-York, la Presse associe rapporte aujourd'hui que c'est grâce à une jeune fille travaillant dans un rayon de jouets qu'on a rendu dans ce magasin et tout en achetant un petit train fonctionnant de Haas et du meurtre de Engelberg. Elle ajouta qu'elle se rendait à Toronto.

La jeune fille qui la servait avisa tout à l'heure qu'il y avait un homme dans le rayon, qu'elle lui dit qu'il était le gérant, on n'aurait pu le voir et la jeune femme fut filée.

Le chef O'Kelly se brise un os

Le chef des pompiers d'Ottawa, J.-J. O'Kelly, a tombé en descendant l'escalier dans sa demeure, 527 rue Somerset, samedi matin. Comme résultat de cette chute, le chef O'Kelly se brisa un os dans la cheville.

Il devra rester à la maison durant plusieurs jours. Son pied fut placé dans le plâtre qu'il devra garder durant cinq ou six semaines. Le chef croit cependant se rendre à son bureau dans quelques jours.

Où il est question du Canada

(D'après une dépêche de J.-F. Sanderson, correspondant de la P.C.)
LONDRES, le 19. — La radio russe et la radio allemande parlent beaucoup du Canada depuis deux semaines surtout. Les Allemands tentent surtout de persuader les Canadiens d'origine française que c'est l'Angleterre qui a provoqué et déclaré la guerre pour satisfaire ses buts impérialistes et que la France a été entraînée malgré sa propre volonté contre l'Allemagne.

Les Russes font surtout état de nouvelles et opinions, vraies ou fausses, puisées dans des publications communistes du Canada, pour se convaincre eux-mêmes et convaincre le monde que les Finlandais du Canada se réjouissent de l'invasion de leur patrie par les Soviétiques et admettent que la Finlande devait servir comme base d'une attaque de la bourgeoisie impérialiste contre l'Union soviétique. On cite surtout l'"Advocate" de Vancouver. On fait grand état aussi des opinions émises par le "C.E. Workers Club of British Columbia" qui se plaint de la disparition des libertés civiles au Canada. Le même club aurait mis les ouvriers canadiens en garde contre la tentative qu'on fait dans la "presse bourgeoise" pour utiliser la Finlande comme prétexte à des attaques contre l'U.R.S.S.

Le 8 décembre un poste russe a fait le procès du traitement que l'Angleterre fait subir à l'Irlande depuis Cromwell jusqu'au premier ministre du Nord de l'Irlande, Lord Craigavon. Au cours de la même émission on a affirmé que rien ne dépassait le cynisme et l'attitude de la Grande-Bretagne envers la religion catholique.

La version anglaise de "Sommes-nous défendus", est, comme on le sait, "France is Ready", que le théâtre Elgin met à l'affiche cette semaine.

Les autorités militaires françaises ont voulu montrer, par ce film, que la France était bien défendue. Les armées de terre, de mer et de l'air ont contribué à donner au monde entier un aperçu des forces défensives de la France.

Le film nous montre d'abord comment la frontière entre la France et l'Allemagne est protégée par la ligne Maginot, puissante fortification qui empêchera le boche d'envahir une autre fois la France. Il explique les manœuvres de l'infanterie, de l'artillerie, coordonnées avec les forces de l'air. Il définit comment se compose une armée.

Les frontières du sud, bien que protégées par des fortifications naturelles, comme les Alpes et les Pyrénées, sont cependant bien surveillées et défendues par les artilleurs et les fusiliers mitrailleurs entraînés spécialement pour ce genre de combat. Les manœuvres dans les Alpes sont particulièrement intéressantes à voir. On montre un canon dans quelques minutes, on escalade des escarpements abrupts, on franchit des crevasses, etc.

On voit à l'oeuvre les puissants chars d'assaut de 70 tonnes, déracinant des arbres, brisant des murs de briques, se frayant un passage dans les marais. Non moins efficace semble l'action des chars d'assaut moins lourds.

Le film montre les derniers développements apportés aux méthodes de guerre moderne. Par exemple, les méthodes servant à déterminer l'apogée d'avions ennemis au moyen d'écouteurs puissants. Ces appareils, surveillés par des techniciens, réagissent automatiquement le tir des canons antiaériens.

Le film illustre plusieurs manœuvres de la Marine française. Il nous montre le "Surcouf", le seul croiseur sous-marin au monde, lancé par la France en 1930. On voit à l'oeuvre l'équipage du "Dunkerg" et d'autres sous-marins de guerre. Le tir des gros canons, le lancement de torpilles, le décollage d'avions sur des bateaux de guerre sont des gestes intéressants à surveiller, tout comme "l'atterrissage" des avions sur porte-avions.

Les manœuvres aériennes prennent une place importante. Les déploiements aériens prouvent que la France a une armée de l'air et des appareils qui rivalisent avec les forces aériennes de toute autre puissance. Les manufactures de la France ne manquent pas non plus de produire.

Il faut mentionner le travail des ingénieurs que l'on voit construire un pont sur lequel peut passer une armée entière. La cavalerie occupe aussi une place dans le film.

Un orchestre symphonique, sous la direction de M. Van Hoorebeek, fournit la partie musicale du film.

L'OEUVRE DE LA LÉGION

La Légion canadienne est prête à faire bénéficier de son organisation les membres des forces navales, aériennes et terrestres du Canada, et pour maintenir en même temps son œuvre habituelle à l'égard des anciens combattants de la première grande guerre. Le secrétaire général, M. J. R. Bowler, a fait cette déclaration hier soir à la suite d'une assemblée du sous-comité exécutif de la Légion.

"Nous ne sacrifions en rien nos responsabilités envers les anciens combattants, dit-il, malgré les devoirs nouveaux qui nous incombent à cause du présent conflit." Il ajouta que le Conseil a fait les arrangements par lesquels le travail habituel de la Légion s'amalgamerait aux entreprises de son corps de secours, les services de guerre de la Légion canadienne.

BUCKINGHAM, Que

BUCKINGHAM (Qué.), le 19. — M. et Mme Roméo Potras sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 10, sous les prénoms de Joseph-Jean-Charles-Robert. Parrain: M. Arthur Pigeon, de Buckingham; marraine: Mlle Alice Larocque, d'Ottawa, tante de l'enfant; porteur: M. Pigeon, père du parrain.

Manger et déguster de la
CREME GLACEE
AUX CERISES et
AUX ANANAS
Chez le Marchand
Ottawa Dairy
près de vous.

Funérailles de Mme O. Brunet, à Lefavre, Ont.

LEFAVRE (Ont.), le 19. — (D. N. C.) — Lundi dernier avaient lieu les imposantes funérailles de Mme Olier Brunet, décédée soudainement vendredi, le 8 décembre, à l'âge de 64 ans. Mme Brunet laisse pour pleurs sa mère, outre son époux, huit enfants: Omer et Philippe, d'Ottawa; Hercule, de Montréal; Sylvio, de Lefavre; Clémence, Mme Hervé Charlebois (Desneiges), d'Ottawa; Mme Adélard Laumon (Jeanne), et Alice, de Lefavre; plusieurs petits-enfants; trois sœurs: Mmes Julie, Olive et Rose-Anna, de Lefavre; deux frères, Norbert, de Lefavre, et David, de Hawkesbury.

Mme Brunet appartenait à la congrégation des Dames de Ste-Anne; elle en reçut les honneurs.

Les porteurs de rubans étaient: Mmes Tréfiel Yelle, F.-X. Barrelet, La Chartrand, D. D. Yelle, D. Campbell et A. Lavolette.

Portaient la bannière: MM. Alfred Chartrand et Armand Yelle; et les rubans: Mmes Merisa Malet, Alphonsine Yelle, Alfred Chartrand, Armand Yelle.

Le service fut chanté par M. l'abbé E. Levas, curé. La quête fut faite par Mmes Alfred Chartrand et Armand Yelle, Dames de Ste-Anne et nièces de la défunte.

Les gerbes de fleurs étaient portées par ses petits-enfants.

A la famille éplorée, le "Droit" offre sa sympathie.

La bataille de la Plata

(Presse canadienne)
LONDRES, le 19. — Le compte-rendu d'un témoin oculaire du combat de mercredi dernier entre le croiseur anglais "Exeter" et le cuirassé de poche allemand "Amiral Graf Spee", publié aujourd'hui par l'Amirauté, déclare que l'"Exeter" a cru qu'il avait affaire à l'"Amiral Scheer", un navire du même type que le "Graf Spee".

Le compte-rendu, transmis par "l'un des gouverneurs coloniaux de St. Maurice", dit que le "Graf Spee" a ouvert le feu à une distance de 12 milles et demi.

La première salve des canons de 11 pouces des Allemands a manqué son but; la deuxième frappa à l'arrière; les deux suivantes manquèrent; mais la cinquième atteignit le vaisseau, et le septième donna un choc bien solide.

"Le choc produisit un obus en frappant une tourelle d'avant du navire d'un coup huit membres d'un groupe de 15 matelots qui en avaient chargé, et fit de grands dommages au pont supérieur. Le capitaine, cependant, ne fut pas atteint."

"L'"Exeter" se rapprocha; il reçut trois ou quatre autres atteintes des bombes de 11 pouces, et s'amença à distance de tir des canons de six pouces du "Graf Spee".

"Elle rendit coup pour coup, jusqu'au moment où il ne resta plus qu'un seul canon manœuvrable à bord, et encore fallait-il le charger à main."

"De nombreux obus frappèrent le côté du navire et le criblèrent de coups. Les engrenages supérieurs du gouvernail ont été endommagés peu après 7 heures, ce matin-là, et pendant les 45 minutes qui suivirent, le capitaine dirigea le vaisseau au moyen d'une boussole, posté au pied du mât principal, et transmettant ses ordres aux matelots, qui, au nombre de dix, se passaient l'ordre d'un à l'autre, jusqu'à ce qu'il parvienne au dernier d'entre eux, placé à l'arrière du vaisseau pour manœuvrer le gouvernail."

"Le capitaine transmettait de la même façon ses ordres à la chambre des machines, jusqu'à ce que le vaisseau soit complètement hors de service."

A ce moment, les croiseurs britanniques "Achilles" et "Ajax" avec leurs canons de six pouces, étaient entrés dans le combat. Ils réussirent, à la tombée de la nuit, à pourchasser le "Graf Spee" jusqu'au port de Montevideo, où son capitaine le coula dimanche soir. L'"Exeter" a eu 61 morts et 23 blessés.

Victimes sur les deux autres vaisseaux anglais perdus à 7 heures des morts et à 31 le nombre de blessés. Les Allemands ont perdu 30 hommes, et comptent 60 blessés.

Au cours du combat, d'après le compte-rendu de l'Amirauté, aujourd'hui, des incendies se déclarèrent à bord de l'"Exeter", mais les marins réussirent à les maîtriser en jetant à la mer les matériaux enflammés, et en combattant le feu dans les cales.

"Il faut normalement deux heures, dit l'Amirauté, pour pousser la vitesse de l'"Exeter" à sa limite; mais en cette occasion, les machines ont atteint "le résultat impossible" en vingt minutes.

"On pourrait parler longtemps de l'héroïsme des blessés, ajoute le compte-rendu. On pourrait citer comme exemple de la façon dont ils subirent leur sort, cet homme dont les bombes avaient coupé les deux jambes. "Je faisais ma part, pas trop mal" dans ses conditions qui m'étaient quelque peu défavorables, dit-il. Il mourut hier soir, à terre."

\$25,000 A MCGILL
(Presse canadienne)
MONTREAL, le 19. — Les autorités de l'Université McGill ont annoncé hier que l'Université recevra \$25,000 des biens de Sir Charles Lindsay, philanthrope, décédé le mois dernier, outre sa part du reliquat.

L'Université annonce également avoir reçu des dons au total de \$18,000 pour le fond de recherches sur le cancer du Dr E. W. Archibald.

Réponse du Premier Ministre de la Province d'Ontario à un éditorial paru dans l'Ottawa Journal, le 6 déc. 1939, au sujet de la loi des droits de succession de l'Ontario

C'est un des devoirs du Trésorier de la Province d'Ontario de percevoir les droits de succession. En remplissant ce devoir, le Trésorier de la Province s'est vite rendu compte que, durant un certain nombre d'années, la Province d'Ontario avait été volée de millions de dollars de revenu qui auraient dû être perçus comme droits de succession. Il a déjà perçu près de 25 millions de dollars sur des fortunes qui, soit par fraude, soit à cause de la négligence de ceux qui avaient été chargés de veiller à la perception de ces revenus, n'avaient jamais été imposées du juste droit des successions de cette Province.

Les défenseurs de l'ancienne administration ou encore les amis dévoués de ceux qui n'avaient jamais payé ces droits ont entrepris une campagne où ils représentent le Département du Trésorier provincial sous un faux jour. Rien n'a paru trop bas, trop sordide pour servir les desseins de ces fraudeurs de la Province qui espéraient, par ces attaques, effrayer le Gouvernement et l'empêcher de remplir tout son devoir. Quelques-unes de ces attaques ont été habilement préparées, mais le Gouvernement, ayant confiance au bon sens des contribuables de cette Province, ne leur a jamais répondu.

NOUVELLE BASSESSE DU JOURNALISME
Il appartenait à l'Ottawa Journal d'atteindre à une nouvelle bassesse dans la moralité du journalisme dans un éditorial publié le 6 décembre 1939.

Les déclarations faites dans cet éditorial sont fausses et, comme de telles déclarations apparaissent dans un journal comme l'Ottawa Journal dont la circulation atteint un public passible de se retenir de faire des placements de capitaux dans cette Province et de nuire aux meilleurs intérêts de celle-ci, le Département du Trésorier provincial profite de cette occasion pour faire une mise au point et rétablir la vérité.

Parlant de la fortune de Sir Charles Lindsay, le Journal, dans l'éditorial que nous avons déjà mentionné, disait:

Sir Charles Lindsay, philanthrope aveugle de Montréal, a donné 4 millions de dollars à des institutions de charité ou à des maisons d'enseignement. S'il avait fait de tels dons dans la Province d'Ontario, le Gouvernement de cette Province se serait approprié la moitié de cette somme. Ainsi le veut la législation passée par M. Hepburn cette année.

Parlant de la fortune de Sir Charles Lindsay, le Journal, dans l'éditorial que nous avons déjà mentionné, disait:

Mme Hume Cronyn, de London, Ontario, a fait un legs de \$40,000 à la Western University pour l'érection d'un observatoire à la mémoire de son mari, feu Hume Cronyn, M.P. Quand Mme Cronyn mourra, le Gouvernement d'Ontario taxera sa fortune de \$20,000 pour ce legs fait à la Western University. Ainsi le veut la législation de M. Hepburn passée cette année.

Cette accusation est également fausse. Il apparaît clairement que, d'après le paragraphe (a) précité, aucune taxe ne peut être prélevée sur la fortune de Mme Hume Cronyn, de London, Ontario, relativement à ce legs de \$40,000. Le Gouvernement de l'Ontario ne prélèvera pas un sou de taxe quant au legs fait à la Western University.

L'Ottawa Journal a déjà eu l'occasion de corriger les informations erronées contenues dans son éditorial du 6 décembre 1939, mais comme il n'a pas profité de cette occasion, le Département du Trésorier provincial, dans le meilleur intérêt des citoyens de cette Province, a décidé, par le présent avis, de mettre ces citoyens en présence des faits.

REFUTATION DE CETTE FAUSSE ACCUSATION
Ni l'Ottawa Journal, ni le public en général ne peuvent connaître le montant de la fortune de feu Sir Charles Lindsay et, jusqu'au moment où le montant de cette fortune sera connue, personne ne peut dire quels sont les droits de succession qui auraient été prélevés par la Province d'Ontario sur une telle fortune. Quand le Journal écrit que "si Sir Charles Lindsay avait fait de tels dons dans cette Province, le Gouvernement se serait approprié la moitié de cette somme" il ment, tout simplement.

La loi est bien claire sur ce sujet; pour que le public en soit bien informé, voici ce qu'en dit la Loi des droits de succession:

M. F. Hepburn
Premier Ministre et Trésorier provincial.